



OLYMPIADES 2019

Règlement ÉPREUVE : TIR A L'ARC « RESTER GROUPIR »

organisée par : Les Archers Frontonnais

Article 1 : Horaire

L'épreuve se déroule le **samedi 6 juillet 2019** à partir de **9h**, toute la matinée **au Pas de tir** des archers, au stade.

Article 2 : Durée d'épreuve

Durée de l'épreuve (passage d'un quartier) : **30 min**

Combien d'équipes en simultané (d'un même quartier ou de quartiers différents) : **5 maxi**

Article 3 : Règlement de l'épreuve

Le jeu consiste à 4 archers par équipe, à tirer sur un blason de cible anglaise (blanc, noir, bleu, rouge et jaune). 2 archers par équipe seront sur le pas de tir simultanément, chaque participant devra tirer 3 volées de 3 flèches.

Le but est de « Rester Groupir » (comme dans la 7^{ème} compagnie), et de regrouper les flèches sur le moins de couleur possible, quelle que soit la couleur.

- Par archer, 3 flèches dans même couleur : 50 points
- 2 dans des couleurs différentes : 30 points
- 3 dans des couleurs différentes : 15 points
- 1 ou 2 flèches en dehors du blason : 5 points
- 3 flèches manquées : 0 points

Le cumul des points ainsi obtenu servira pour le décompte final.

Chaque équipe sera sous les ordres d'un responsable du club des Archers qui s'assurera du bon déroulement de l'épreuve. Tant sur le plan sportif que sécuritaire.

Article 4 : Composition d'équipe

- 1 homme
- 1 femme
- 2 jeunes entre 11 et 17 ans inclus

Article 5 : Comptage des points

Pour chacune des épreuves, les points seront attribués librement aux quartiers par les associations en fonction de leur barème propre.

A l'issue des épreuves, chaque association devra **départager les quartiers ex-aequo**.

Chacune **rendra un classement des 14 quartiers**, au comité d'organisation des Olympiades, sans ex-aequo.

A l'issue de chaque épreuve, l'attribution des points par la commission d'organisation sera le suivant : 140 points pour le 1^{er}, 130 points pour le second, 120 points pour le 3^e, etc. jusqu'au dernier (14^e) : 10 points.

Pour obtenir le classement final, la commission d'organisation additionnera ensuite tous les points attribués à chaque quartier dans chacune des épreuves ainsi qu'au fil rouge.

Article 6 : Nouveautés 2019 : Joker et Va-tout

Joker : chaque quartier dispose d'un seul joker. Il peut être utilisé une seule fois, sans obligation, pour permettre aux quartiers de ne pas participer à une épreuve de leur choix. Sur cette épreuve aucun point ne sera comptabilisé.

Les quartiers devront informer la commission de l'utilisation de leur joker au moment de la communication de leur choix de passage aux épreuves (un mois avant les Olympiades).

Va-tout : chaque quartier dispose d'un seul va-tout. Il est utilisé pour permettre aux quartiers de doubler leurs points sur l'épreuve de leur choix.

Les quartiers présenteront leur va-tout au moment de jouer l'épreuve.